

AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 3^E ANNÉE DU SECONDAIRE

Objet : Modifications au programme de vaccination en milieu scolaire

Depuis plusieurs années, la vaccination est réalisée en milieu scolaire. Ainsi, le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (dcaT) est offert à vos élèves. D'autres vaccins sont aussi proposés aux élèves dont la vaccination n'est pas complète.

Depuis l'automne 2008, un nouveau vaccin est offert gratuitement aux filles de la 3^e année du secondaire. Il s'agit du vaccin contre le virus du papillome humain (VPH).

Le virus du papillome humain (VPH)

Le VPH est un des virus les plus répandus dans le monde. Il existe de nombreux types de VPH susceptibles d'infecter différentes parties du corps. En effet, certains types de VPH peuvent infecter les cellules du col de l'utérus et entraîner des lésions précancéreuses qui, lorsqu'elles ne sont pas détectées suffisamment tôt, peuvent devenir cancéreuses après plusieurs années. Le VPH est la cause de presque 100% des cancers du col de l'utérus. D'autres types de VPH peuvent provoquer l'apparition de verrues génitales (aussi appelées condylomes). Bien qu'elles ne causent pas de cancer et que généralement, elles finissent par disparaître d'elles-mêmes, ces verrues sont souvent embarrassantes. De plus, lorsqu'un traitement est nécessaire, celui-ci peut devoir s'échelonner sur plusieurs visites médicales.

La vaccination contre le VPH

L'objectif principal du programme de vaccination contre le VPH est de prévenir le cancer du col de l'utérus chez les femmes. Pour assurer une protection maximale, le vaccin doit être administré avant le début des relations sexuelles. L'offre de vaccination gratuite contre le VPH en milieu scolaire permettra de mieux rejoindre les adolescentes et de les vacciner avant que la majorité d'entre elles ne commencent à avoir des relations sexuelles. Le vaccin est très efficace et sécuritaire. Un dépliant d'information sera remis aux filles avant la vaccination.

Des données récentes ont démontré que le vaccin contre le VPH pourrait protéger les garçons contre les verrues génitales et possiblement contre une forme de cancer de l'anus associé au VPH. Il n'existe toujours aucune preuve que la vaccination des garçons puisse prévenir le cancer du col chez leurs partenaires féminines. Les études sur ce sujet se poursuivent. Des comités d'experts devront se prononcer sur les bénéfices de la vaccination des garçons contre le VPH.

L'organisation des services de vaccination

Au cours de l'année scolaire, trois doses de vaccin contre le VPH seront administrées, et ce, uniquement aux filles. Les deuxième et troisième doses seront administrées respectivement deux et six mois après la première dose.

Comme par le passé, le vaccin dcaT et tous les autres vaccins manquants seront offerts aux garçons et aux filles de 3^e secondaire. La première dose de vaccin contre le VPH sera administrée aux filles en même temps que le vaccin dcaT. Il n'y a aucun risque à recevoir plusieurs vaccins au cours d'une même séance de vaccination. Cette pratique est sécuritaire, et elle est répandue dans le monde entier. Une lettre à l'intention des parents sera remise à tous les jeunes.

Le carnet de vaccination est requis pour tous les jeunes. La carte d'assurance maladie n'est pas requise.

DATES DE VACCINATION		
Garçons	dcaT et vaccins manquants	25 novembre 2011
Filles	dcaT, 1 ^{re} dose de vaccin contre le VPH et vaccins manquants	25 novembre 2011
	2 ^e dose de vaccin contre le VPH	20 janvier 2012
	3 ^e dose de vaccin contre le VPH	1 juin 2012

Le consentement à la vaccination sera obtenu sur place pour les jeunes de 14 ans et plus.

Si refus, cocher la case « je refuse de recevoir ce vaccin » et bien vouloir signer le formulaire.

Pour la vaccination, nous demandons de :

1. Lire les informations sur le vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos ainsi que contre le VPH sur les feuilles ci-jointes.
2. Remplir **seulement les deux premières sections du formulaire ci-joint** (*Identification et Renseignements médicaux* ✍).
3. Prévoir un vêtement à manches courtes pour faciliter la vaccination.

Pour plus d'information, vous pouvez aussi consulter le site Internet : www.msss.gouv.qc.ca/vaccination

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Annie Villeneuve
Infirmière en milieu scolaire
CSSS Richelieu-Yamaska
450-773-8405 # 6487